

CONCERTATION « NOTRE ECOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE »

Mercredi 7 décembre 2022 / 9h-12h

Faire entrer les élus académiques dans la démarche progressive « Notre école »

Animation :

Sophie Renaudin, référente académique « Notre école faisons-la ensemble » ; Déléguée Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle

Marine Grandpierre, Déléguée Académique à la Vie Lycéenne et collégienne

Stéphane Mathieu, Délégué Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle - Adjoint

Participants :

- Elèves titulaires et suppléants du Conseil Académique de la Vie Lycéenne
- IA-IPR EVS
- CT EVS
- Chefs d'établissement
- Enseignants
- CPE
- CARDIE
- CLEMI
- Référent EDD
- Référent égalité
- DAAC
- Chargée de mission Internats d'excellence
- AROEVEN

Objectifs de la concertation :

- Connaître et partager le contexte des établissements des élus académiques
- Faire émerger des initiatives de nature à améliorer la réussite des élèves, leur bien-être et à réduire les inégalités
- Accompagner les élèves dans leur réflexion avec des personnels-ressource présents durant la concertation (« experts »)

Organisation de la concertation :

- L'organisation des échanges « Notre école » doit intervenir à une échelle strictement locale. Les élèves seront ainsi répartis par établissement et/ou territoires.
- 6 groupes de 5 élèves seront constitués (effectifs à confirmer). Les adultes présents seront répartis dans les différents groupes.

Prise de connaissance de la fiche établissement (cf annexe 1)

Les élèves du CAVL représentent 17 lycées de l'académie. 17 fiches ont été demandées aux chefs d'établissement en amont de la concertation, elles constituent une base de travail.

Ce document comprend diverses données : effectifs élèves, effectifs personnels, options ou sections spécifiques, partenaires, dispositifs particuliers...

C'est un portrait sommaire de l'établissement de l'élève sur lequel il peut choisir de travailler.

Des fiches établissement « fictifs » seront également à disposition.

Les élèves du groupe choisissent ainsi de travailler sur l'un des établissements réels d'un membre du groupe ou sur un établissement fictif.

Choix du scénario

Les animateurs demandent au groupe de choisir entre ces trois propositions (toujours en lien avec leur fiche établissement). **Le cadre de la réflexion doit être celui de l'amélioration de la réussite scolaire, du bien-être et de la lutte contre les inégalités.**

1) « Retour vers le futur » :

Nous sommes en octobre 2050. L'heure est au bilan : il est temps de présenter tout ce qui a changé depuis 50 ans dans votre établissement.

Dans ce scénario, le groupe devra imaginer les avancées de l'établissement choisi d'ici 2050 en matière de réussite scolaire, bien-être et inégalités sociales.

2) « Jackpot » :

Votre établissement a remporté un concours et la somme de 1 000 000 €. Vous êtes invités (élèves, enseignants, PERDIR...) à présenter votre projet.

3) « Carpe Diem » :

Les élèves choisissent de travailler sur leur fiche établissement de façon concrète, sans scénario particulier, sur l'amélioration de la réussite scolaire, du bien-être et de la lutte contre les inégalités.

Les groupes tirent au sort le domaine sur lequel ils vont travailler (réussite scolaire, bien-être, lutte contre les inégalités)

Les 6 éléments suivants, quelque soit le scénario, devront être renseignés :

- 1) Qui est engagé dans le projet ?
- 2) Nature du projet ?
- 3) Objectif(s) du projet ? (amélioration de la réussite scolaire, du bien-être, lutte contre les inégalités)
- 4) Quels partenaires ?
- 5) Quels moyens ?
- 6) Quelle temporalité ?

Durant toute la concertation

Des éléments introduits par les animateurs viendront appuyer les réflexions :

- Des cartes « partenaires » : distribuées dès le début de la concertation par les animateurs, elles viennent aider à la mise en place du projet. Les groupes qui le souhaitent pourront piocher dans ces cartes si besoin.
- Cartes « coup de pouce » : à disposition de tous les groupes. Elles permettent de relancer la réflexion en lien avec les trois objectifs de la concertation.
- Cartes « appel à un expert » : l'expert est un adulte présent dans la concertation. Les élèves peuvent choisir de piocher cette carte et de faire appel à ce personnel pour obtenir de l'aide dans la mise en place du projet.

- Cartes « triche » : distribuée une seule fois par les animateurs à chaque groupe à un moment précis de la concertation, elle autorise un membre du groupe à aller voir les travaux des autres groupes.
- Carte « Web radio » : deux groupes qui le souhaitent (ou désignés le cas échéant) iront présenter leur ébauche de projet en web radio.

Restitution

Support de restitution papier qui doit reprendre les 6 éléments du projet à partir du scénario choisi.

« Mon projet en 240 secondes » : chaque groupe dispose de 4 minutes pour présenter son établissement et son projet à l'ensemble des membres de la concertation. **La forme est libre (saynète, interview...)**

Après chaque présentation, toute l'assemblée dispose de 60 secondes pour inscrire sur un post-it :

- Des potentielles difficultés de mise en œuvre du projet
- Des idées complémentaires qui enrichissent le projet
- Des points de vigilance (éléments à ne pas oublier)

Ils déposent ensuite sur le support leur post-it, les animateurs peuvent alors commenter et initier les échanges.

Conclusion par les animateurs